

L'UNIVERSITE DE CAEN NORMANDIE -IUT GON - SITE DE CHERBOURG RECRUTE

UN ENSEIGNANT VACATAIRE EN **FISCALITE**

Identification et mission du service :

- Service : Département Gestion des Entreprises et des Administrations (GEA) – IUT Grand Ouest Normandie
- Localisation : Campus de Cherbourg-en-Cotentin
- Rattachement hiérarchique : Directeur de l'IUT Grand Ouest Normandie
- Quotité de travail : **60,5 heures**
 - BUT 1^{ère} année semestre 1 : **32h** (dont 5h CM et 9h TD assurés pour 3 groupes)
 - BUT 3^{ème} année semestre 5 : **18,5 h** (dont 6,5 h CM et 12 h TD assurés pour le groupe du parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F))
 - BUT 3^{ème} année semestre 6 : **10h** (dont 4h CM et 6h TD assurés pour le groupe du parcours Gestion Comptable, Fiscale et Financière (GC2F))
- Niveau de la matière enseignée : BUT 1 et 3- **Enseignement de la fiscalité**

Objectifs des cours.

Le cours à assurer au sein du BUT1 est un cours de fiscalité. Les points essentiels suivants devront être abordés dans le cours :

BUT 1 : Semestre 1 (entre septembre et décembre)

Introduction à la fiscalité

- Identifier les différents impôts et taxes en les classant
- Identifier le rôle et l'organisation de l'administration fiscale
- Mettre en place une veille fiscale pour le suivi de l'actualité (ex : impots.gouv.fr, revues de presse)

Les mécanismes de la TVA

- Comprendre et appliquer les mécanismes de la TVA (champ d'application, territorialité, TVA collectée, déductible, fait générateur, exigibilité, option pour les débits, TVA à décaisser, crédit de TVA)
- Identifier les différents régimes de TVA (franchise en base, réel simplifié et réel normal)
- Établir une déclaration de TVA CA3

Le cours à assurer au sein du BUT3 au semestre 5 (entre septembre et décembre) est un cours de spécialité du parcours GC2F. Il a pour objectif de :

1- Approfondissements en matière de TVA

- Règles de territorialité applicables aux livraisons de biens meubles et aux prestations de services
- Calcul du coefficient de déduction, régularisations annuelles et globales de TVA
- Régime réel simplifié (CA12, paiement et modulation des acomptes)

2- Approfondissements en matière d'impôt sur le revenu : Imposition des revenus du capital (patrimoine financier et immobilier) : Revenu des Capitaux Mobiliers - Revenus Fonciers - Plus-Value des particuliers

Le cours à assurer au sein du BUT3 au semestre 6 (entre janvier et mars) est un cours de spécialité du parcours GC2F. Il a pour objectif de :

- Taxes assises sur les salaires : champ d'application, détermination de l'assiette, calcul de l'impôt (taxe sur les salaires, taxe d'apprentissage, la contribution au développement de la formation professionnelle et de l'alternance, la participation des employeurs au financement de la construction)
- Imposition du patrimoine (impôts locaux, droits d'enregistrement, IF) - Contrôle fiscal

Niveau requis :

Bac + 3 dans la spécialité ainsi qu'une expérience professionnelle minimum de 3 ans.

Rémunération :

Rémunération brute heure TD : 43,50€

Rémunération brute heure CM : 65,25€

Durée du contrat :

Du 02 septembre 2026 au 31 août 2027

Contacts :

Dominique ALLIX, Chef du département GEA dominique.allix@unicaen.fr et/ou

Administration : Clémence HASLEY campusmanche.moyenspedagogiques@unicaen.fr, Tel : 0233014513

Modalités de candidatures :

Les candidats devront déposer leur dossier par courriel à campusmanche.moyenspedagogiques@unicaen.fr avec copie dominique.allix@unicaen.fr

Ce dossier comportera : une lettre de motivation, un curriculum vitae, copie des diplômes